

séparation des pouvoirs législatif et exécutif, quelle qu'ait été sa valeur en 1793, est devenue une structure qui garantit presque automatiquement l'impasse aujourd'hui."

Monsieur Cutler est deux fois justifié de se prononcer de telle façon. En plus d'avoir participé à la préparation des SALT II, il a été le négociateur américain pour les deux accords relatifs à la côte est, qui d'ailleurs côtoient toujours les SALT II dans les oubliettes du Sénat.

Je vous ai déjà donné mon heureux dénouement il y a une minute, ce qui indique à coup sûr que j'ai parlé trop longtemps. Je ne voudrais quand même pas vous quitter sur le constat d'impasse de Monsieur Cutler. Mais puisque je n'ai pas comme lui la témérité de proposer des amendements à la Constitution américaine, j'ai grand peine à trouver une note d'espoir pour l'avenir. Mais il en est bel et bien une, qui n'a rien à voir avec des suggestions de restructuration de l'approche américaine de la politique étrangère. Mes propos ont fait ressortir les différences entre le Canada et les États-Unis, mais ce sont pourtant les similarités sur lesquelles je mise. Si cet optimisme fondamental reflète la fierté des Canadiens, il reflète aussi la confiance dans les États-Unis, la confiance en notre amitié et l'espoir que la raison et le franc-jeu régneront à nouveau.

Enfin, étant donné le nombre d'universitaires avec nous aujourd'hui, je m'en voudrais de terminer sans dire à quel point nous apprécions l'essor que prennent l'enseignement et la recherche sur le Canada dans les universités américaines. La montée de popularité des études canadiennes depuis dix ans est tout à fait remarquable. J'aimerais encourager encore davantage leur développement, puisque je crois qu'elles permettent une meilleure compréhension des intérêts et problèmes canadiens et qu'elles peuvent ainsi mener à des relations bien gérées et mutuellement avantageuses.